

MATURITÉS
ÉCOLE DE COMMERCE
ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

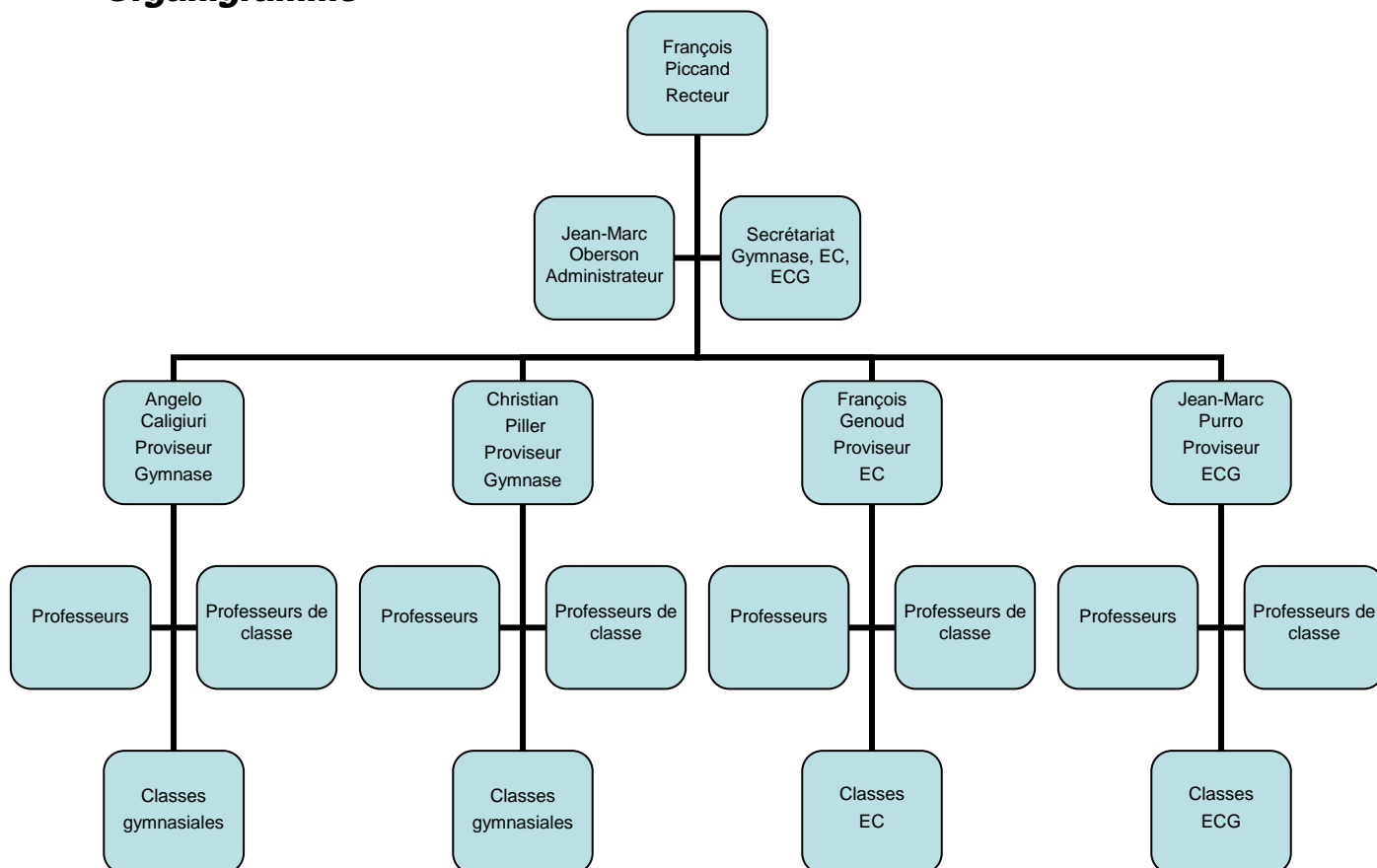
LES ÉTUDES
2010 - 2011

Informations générales

Adresse
Collège du Sud
Rue de la Léchère 40
1630 Bulle
www.collegedusud.ch
infoCSUD@edufr.ch

Secrétariat
Tél. 026 305 99 00
Fax 026 305 99 09
Courriel Dardanog@edufr.ch
Lengev@edufr.ch
Morisodi@edufr.ch

Organigramme



Buts de l'enseignement

L'enseignement dispensé au Collège du Sud contribue¹ :

- à donner à l'élève une formation générale ;
- à promouvoir la maturité de son esprit, l'indépendance de son jugement et l'épanouissement de sa personnalité ;
- à développer ses facultés intellectuelles, sa volonté, sa sensibilité, sa créativité et ses aptitudes physiques ;
- à renforcer le sens de ses responsabilités envers lui-même, autrui et la société ;
- selon le type d'enseignement, à le préparer aux études supérieures ou à lui donner une formation professionnelle.

¹ Cf. la loi du 11 avril 1991 sur l'enseignement secondaire supérieur.

CHARTRE

Le Collège du Sud se trouve à Bulle. Il accueille les étudiants-es du sud fribourgeois, région dynamique reconnue pour sa qualité de vie.

Fondé en 1973 au sein du Cycle d'Orientation de la Gruyère, il s'installe dans ses propres murs en 1994.

Il est le seul collège du canton à offrir trois voies de formation : Gymnase, Ecole de commerce avec Maturité professionnelle commerciale et Ecole de Culture Générale.

Pour accomplir la mission que lui a confiée le canton de Fribourg dans la loi du 11 avril 1991 sur l'enseignement secondaire supérieur, il entend privilégier la responsabilité, la compétence, la communication, l'ouverture.

RESPONSABILITE

Le Collège du Sud

- veut favoriser l'autonomie des acteurs de l'école (étudiants-es, corps enseignant, administration, direction)
- souhaite développer la participation active de chacun-e dans un souci d'initiative et de délégation
- entend valoriser le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et d'enseigner
- veut entretenir un esprit de justice, d'équité et de civisme
- se soucie de l'équilibre et de la santé de chacun-e

COMPETENCE

Le Collège du Sud

- donne à ses étudiants-es une formation de qualité, grâce à la compétence et aux qualifications de son corps enseignant ;
- attend de chacun-e un travail rigoureux et efficace ;
- encourage la volonté et l'assiduité ;
- met tout en œuvre pour développer la capacité d'analyse et le sens critique de chacun-e ;
- souhaite développer les liens entre les différentes disciplines.

COMMUNICATION

Le Collège du Sud

- encourage le respect mutuel, en particulier dans les échanges d'idées et les débats ;
- offre un cadre dans lequel chacun-e peut s'épanouir et prendre confiance en soi ;
- donne la possibilité à chacun-e de trouver des interlocuteurs appropriés ;
- vise à renforcer le sens de la solidarité, notamment au sein des classes.

OUVERTURE-CULTURE

Le Collège du Sud

- s'efforce de susciter la curiosité face au savoir et aux démarches propres à chaque branche ;
- encourage par des activités diversifiées la créativité et le sens de l'esthétique ;
- développe la connaissance de nos origines culturelles et favorise l'ouverture au monde par la sensibilisation aux autres civilisations.

I Le gymnase

Conditions d'admission au gymnase :

Provenance :		Cycle d'orientation (CO)			Autre	
		3 ^e prégymnasiale (PG) ①	3 ^e générale (G) ②	3 ^e EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤
Promotion	au semestre	Admission sans examens	Pas d'admission possible (ces élèves doivent effectuer une 10 ^e année prégymnasiale pour entrer au Gymnase)	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année					
Non promotion	au semestre	Admission sans examen si promotion en fin d'année scolaire, après étude du dossier	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année	Pas d'admission possible				
Remarques		L'élève doit quitter le CO en étant promu	Une 10 ^e année linguistique ne permet pas l'entrée au gymnase			

- ① Les élèves provenant des classes de 3^e année prégymnasiale du CO sont admissibles sans examen dans une classe de 1^e année gymnasiale s'ils remplissent les conditions de promotion du CO. Ce sont les moyennes du 1^e semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.
- ② Les élèves qui ont achevé une 3^e générale du CO doivent accomplir une 3^e année en section prégymnasiale du CO pour être admis en classe de gymnase. Cependant, la conférence des recteurs des collèges peut admettre exceptionnellement des élèves de 3^e générale, sur la base d'une procédure d'admission prenant en compte le préavis du directeur du CO, le cursus scolaire du candidat et ses résultats au terme du CO.
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder au gymnase.
- ④ Les élèves qui ont fréquenté un institut privé et qui demandent une admission en section gymnasiale doivent se présenter à l'examen (pour les quatre collèges du canton), à Fribourg, le **jeudi 8 juillet 2010**.
- ⑤ Les candidats en provenance d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription pour être admis au Collège du Sud est fixé au **lundi 15 février 2010**.

Durée des études :

Les études gymnasiales durent quatre années.

Perspectives ultérieures

Celui ou celle qui est en possession d'un certificat de maturité gymnasiale peut, en principe, s'inscrire dans n'importe quelle section d'études d'une Université ou d'une Ecole polytechnique suisse. Quelques facultés exigent cependant la connaissance de certaines branches qui ne font pas forcément partie du choix de tel ou tel élève : il s'agit essentiellement du latin pour les facultés des lettres, du latin et du grec pour les facultés de théologie. Le grec est obligatoire en faculté des lettres pour l'étude des langues anciennes (latin et grec) et pour celle de l'archéologie.

Les facultés des lettres et de théologie offrent la possibilité de rattraper le latin et le grec, mais cette solution peut provoquer un retard dans les études.

Le titulaire d'une maturité gymnasiale peut aussi directement entrer dans une Haute Ecole pédagogique (HEP). Il lui est même possible d'entrer dans les Hautes Ecoles spécialisées (HES), par exemple à la Haute Ecole de Gestion (HEG), moyennant une année de pratique professionnelle après la maturité.

Contrairement aux formations professionnelles, le gymnase ne prépare pas directement à une profession. L'élève qui couronne cette formation générale par l'obtention d'un certificat de maturité fédérale doit consacrer encore plusieurs années à l'acquisition d'une formation professionnelle, universitaire ou non.

Les disciplines de maturité

Programme d'études		
Les pourcentages se réfèrent au volume total d'enseignement des quatre années de gymnase		
Domaines d'études	11 disciplines fondamentales	
Langues :	37 %	● Langue d'enseignement: Français **
		● 2 ^{ème} langue: Allemand **
		● 3 ^{ème} langue à choix: Anglais ou Italien ou Latin **
Mathématiques et sciences expérimentales:	26 %	● Mathématiques 2 niveaux possibles ● Physique ● Chimie ● Biologie **
Sciences Humaines :	16 %	● Histoire ● Géographie ● Philosophie
Arts :	5 %	● Arts Visuels ou Musique
Options :	16 %	● Option spécifique **
		● Option complémentaire *
		● Travail de maturité
Branches obligatoires :		Economie & droit Informatique Sciences religieuses
Sport :		Education physique
Facultatif :		« Basic English » Italien

L'élève choisit :

- une option spécifique
- et une option complémentaire.

Le cumul des branches n'est pas possible.

Options spécifiques	
●	Latin I (débutants) ou Latin II (avancés) ou Grec
●	Italien ou Anglais ou Espagnol
●	Physique + appl. des mathématiques
●	Biologie + chimie
●	Economie & droit
●	Arts visuels ● Musique

Une langue étudiée comme discipline fondamentale ne peut pas être choisie comme option spécifique.

Options complémentaires	
●	Application des mathématiques
●	Physique
●	Chimie
●	Biologie
●	Informatique
●	Géographie
●	Histoire
●	Economie & droit
●	Psychologie -Pédagogie
●	Philosophie
●	Sciences religieuses
●	Arts visuels
●	Musique
●	Sport

Disciplines d'examen :

- ** = examens écrit et oral
- * = examen oral uniquement

Le choix de la musique ou des arts visuels comme option spécifique exclut celui de la musique, des arts visuels ou du sport comme option complémentaire.

Bilinguisme :

L'élève est encouragé à suivre une ou plusieurs branches dans l'autre langue.

Déroulement des différents choix :

Ils se font progressivement et successivement.

A l'entrée au Collège du Sud

L'élève devra opérer trois choix :

1. Le domaine des arts : arts visuels ou musique ?
2. Le domaine des langues anciennes : s'il est en classe pré-gymnasiale avec latin, il pourra poursuivre l'étude de cette langue en première année. C'est seulement pour la deuxième année que se posera la question du choix définitif.
Il en est de même avec le grec. A noter qu'il est possible de continuer le grec sans faire de latin. Nous conseillons vivement de continuer ces langues anciennes en première année. L'élève se garde ainsi toutes les portes ouvertes sans hypothéquer un seul des choix futurs.
3. Bilinguisme : il est possible de suivre le cours d'introduction à l'économie et au droit en allemand dans l'optique de l'obtention d'une maturité avec mention bilingue. Cette voie ne s'adresse pas forcément à des personnes qui sont déjà bilingues, mais il est toutefois nécessaire d'être proche du 5 en allemand pour mettre ces cours à profit.

En première pour la deuxième année

Choix de l'option spécifique (OS)

La branche choisie à ce titre est celle qui marque la couleur particulière de la maturité. Le choix doit être fait d'abord en fonction des goûts personnels et ensuite seulement en fonction des attirances préalables au niveau professionnel. L'expérience montre en effet que les projets professionnels changent souvent jusqu'à la fin de la maturité et même au début de la formation postérieure au collège.

Il faut aussi noter que ce choix doit être mis en perspective avec celui de l'option complémentaire qui se fera l'année suivante.

Choix de la langue 3 (L3, discipline fondamentale)

Trois possibilités s'offrent alors : le latin, l'anglais ou l'italien. Mais on ne peut pas prendre la même langue en langue 3 et en option spécifique.

L'option spécifique Latin niveau I débutant est réservée uniquement à ceux qui n'ont pas choisi le latin au pré-gymnase.

Basic English : ceux qui n'auraient pas inclus l'anglais dans leur choix de langues peuvent décider de suivre un cours d'anglais de communication (2h/sem.).

Mathématiques

Les élèves qui choisissent l'OS « Physique / Application des mathématiques » ont l'obligation de suivre un programme renforcé de mathématiques (maths+). Mais ceux qui ont choisi une autre OS peuvent également suivre un cours de maths+. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire augmente d'une heure en deuxième, troisième et quatrième année. Ce choix est vivement conseillé à tous les étudiants qui n'excluent pas des études scientifiques. Il serait également bienvenu pour les élèves qui choisissent les OS « Biologie / chimie » ou « Economie / droit ».

En deuxième pour la troisième année

Choix de l'option complémentaire (OC)

Elle doit être choisie en perspective avec l'option spécifique. L'élève peut soit choisir une branche qui renforce son choix de l'OS, soit au contraire choisir quelque chose de totalement différent pour rééquilibrer les proportions entre les divers domaines.

Evidemment, il n'est pas permis de choisir en OC une des branches étudiées en OS. D'autre part, le choix d'une discipline artistique en OS exclut le choix des arts visuels, de la musique ou du sport comme OC.

Travail de maturité

Chaque élève doit effectuer, seul ou à deux, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un texte ou commentaire rédigé, ainsi que d'une présentation orale. Un choix de thèmes, si possible interdisciplinaires, est proposé aux étudiants en deuxième année. Le travail final est noté et compte comme une autre branche pour l'obtention du certificat de maturité. Le travail de maturité fait l'objet d'une évaluation formative intermédiaire.

GYMNASE : GRILLE HORAIRE

Disciplines	Branches	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Total
Langue 1	Français	4	4	4	5	17
Langue 2	Allemand	4	3	3	4	14
	<i>Allemand (latinistes)</i>	3				13
Langue 3	Anglais	3	3	3	3	12
	Latin	3	4	3	3	13
	Italien		4	3	3	10
Mathématiques	Niveau 1	4	4	4	4	16
	<i>Niveau 2</i>		5	5	5	19
Sciences expérimentales	Total :	4	6	2	2	14
	Biologie	2	2			4
	Chimie	2	2			4
	Physique		2	2	2	6
	<i>Physique pour OS PAM</i>		3	2		5
Sciences humaines	Total :	7	4	2	2	15
	Histoire	2	2	2	2	8
	Géographie	2	2			4
Activités artistiques	Arts visuels ou musique	2	2	2		6
Options spécifiques	Latin avancé		4	4	5	13
	Latin déb. grec, italien, anglais, espagnol, biologie et chimie, sciences économiques, arts visuels, musique		4	5	5	14
	Physique et appl. des mathématiques		3	4	5	12
Option complémentaire	Pour toutes les branches (tableau p. 5)			2	2	4
Travail de maturité				1		1
Disciplines obligatoires	Informatique	1				1
	Economie / droit	3				3
	Economie / droit (latinistes)	2				2
	Sciences des religions	1	1			2
	Philosophie			3	3	6
Sport	Education physique	3*	3	3	3	12
Autre	<i>Grec * En 1^e année, la 3^e heure d'éducation physique est facultative pour ces élèves</i>	2				
	<i>Basic English (facultatif)</i>		2	2	2	
TOTAUX		33	34	34	33	134

II L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Conditions d'admission à l'EC

Provenance :		Cycle d'orientation (CO)			Autre	
		3 ^e pré-gymnasiale (PG) ①	3 ^e générale (G) ②	3 ^e EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤
Si l'élève est promu-e	au semestre	Admission sans examens	Si les moyennes éliminatoires et générale sont : - supérieures à 5,0 : admission sans examen ** - inférieures à 5.0 : admission avec examens (en mars)	Pas d'admission possible		
	à l'année		** si le double 5.0 n'est pas maintenu en fin d'année scolaire, l'élève doit passer un examen d'admission au mois de juillet			
Si l'élève n'est pas promu-e	au semestre	Admission sans examen si promotion en fin d'année scolaire	Examen d'admission à passer au mois de mars. Si réussite, admission possible en cas de promotion en fin de CO	Pas d'admission possible		Admission avec examens
	à l'année	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible, même si réussite à l'examen d'admission en mars			
Remarques		L'élève doit terminer son CO en étant promu	Une 10 ^e année linguistique ne permet pas l'entrée à l'EC sans examen	Ces élèves doivent faire une 10 ^e générale		Selon conditions d'admission du canton quitté

**** Ce sont les moyennes du 1^{er} semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.**

- ① Les élèves promus d'une classe de troisième pré-gymnasiale sont admis sans examen.
- ② Les élèves promus de section générale, qui **ont obtenu 5 au moins** en branches éliminatoires et en moyenne générale, sont admis sans examen. Pour ceux qui ne parviennent pas à maintenir ces résultats en fin d'année de CO, un examen d'admission est prévu le **jeudi 8 juillet 2010**.
Les élèves de troisième générale qui ont obtenu des moyennes inférieures à cinq se présentent aux examens du **samedi 6 mars 2010**, 07h30 au Collège du Sud. L'examen porte sur les programmes de 3e CO (section générale) en français, allemand et mathématiques. **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder à l'école de commerce.
- ④ Les élèves provenant d'une **école privée** doivent se présenter à l'examen du **samedi 6 mars 2010**.
- ⑤ Les candidats qui ont fréquenté les classes d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription est fixé au **lundi 15 février 2010**

Remarque : de nouvelles conditions d'admission sont à l'étude et entreront en vigueur dès l'année scolaire 2011-2012.

Durée des études

Il faut trois ans pour obtenir le diplôme de commerce.

La filière de la maturité professionnelle commerciale (MPC) dure 3 ans et trois mois.

Perspectives

Le diplôme de commerce est reconnu dans toute la Confédération. Ce diplôme permet à son détenteur d'entrer directement dans le monde du travail, au même titre que la personne au bénéfice d'un CFC d'employé de commerce.

La maturité professionnelle est une condition pour entrer dans les Hautes Ecoles spécialisées (HES), par exemple à la Haute Ecole de Gestion (HEG). Sa valeur est aussi reconnue par les entreprises.

La maturité professionnelle n'ouvre pas directement les portes des Universités ou des Ecoles polytechniques.

Déroulement des études

Durant le courant du 1^{er} semestre, l'élève indique s'il vise le diplôme de commerce ou la maturité professionnelle commerciale (MPC).

S'il choisit uniquement la filière diplôme de commerce, il suivra les cours indiqués dans la grille horaire ci-dessous.

S'il choisit la filière MPC, il aura, en première année, les mêmes branches, mais il devra obtenir dès la fin du 1^{er} semestre une moyenne générale, une moyenne des branches fondamentales et de mathématiques supérieures ou égales à 4.30. De plus, pour passer en deuxième année MPC, il devra avoir effectué, à la fin de la première année, un stage en entreprise de 6 semaines.

Le passage en 3^e MPC est subordonné aux mêmes conditions.

En troisième année, l'élève MPC a deux heures de mathématiques en plus. A la fin de l'année, sont examinées les mêmes branches qu'à l'EC, plus les mathématiques et l'histoire. Après la série d'examens du diplôme de commerce, il terminera sa formation pratique par 6 semaines de stage. Le rapport de stage fait l'objet d'une évaluation notée dans le cadre de l'examen final (la note compte pour l'obtention de la MPC).

L'élève aura ainsi fait 18 semaines de stages en entreprise. Il faut ajouter à cela l'équivalent de 17 semaines de formation pratique réalisée sur le temps de l'école (demi-journées de travail en entreprise, entreprise virtuelle ...), soit au total 39 semaines de formation pratique.

Grille horaire de l'Ecole de Commerce

SECTIONS	Diplôme de commerce			MPC (Maturité Professionnelle Commerciale)		
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Branches						
1 Français	5	5	5	5	5	5
2 Allemand	5	4	4	5	4	4
3 Anglais	4	3	4	4	3	4
4 Histoire (civisme)	2	2	2	2	2	2
5 Géographie	2	2		2	2	
6 Mathématiques	2	2		2	2	2
7 Dessin ou musique	2			2		
8 Sports	3	3	3	3	3	3
9 Economie d'entreprise	2	2	3	2	2	3
10 Droit			3			3
11 Gestion financière	3	4	4	3	4	4
12 Bureautique	2	2		2	2	
13 Sciences (biologie, chimie, physique)	1			1		
14 Economie politique		2	2		2	2
15 Informatique		2	2		2	2
- cours bloc MPC					1	1
TOTAUX	33	33	32	33	34	35

III L'ECOLE DE CULTURE GENERALE (ECG)

Conditions d'admission à l'ECG

Provenance :		Cycle d'orientation (CO)			Autre	
		3 ^e pré-gymnasiale (PG) ①	3 ^e générale (G) ②	3 ^e EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤
Si l'élève est promu-e	au semestre	Admission sans examens	Si les moyennes éliminatoires et générales sont : - supérieures à 5,0 : admission sans examen ** - inférieures à 5.0 : admission avec examens (en mars)	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année		** si le double 5.0 n'est pas maintenu en fin d'année scolaire, l'élève doit passer un examen d'admission au mois de juillet			
Si l'élève n'est pas promu-e	au semestre	Admission sans examen si promotion en fin d'année scolaire	Examen d'admission à passer au mois de mars. Si réussite, admission possible en cas de promotion en fin de CO	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible, même si réussite à l'examen d'admission en mars			
Remarques		L'élève doit terminer son CO en étant promu	Une 10 ^e année linguistique ne permet pas l'entrée à l'ECG sans examen	Ces élèves doivent faire une 10 ^e générale		

**** Ce sont les moyennes du 1^{er} semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.**

- ① Les élèves promus d'une classe de troisième pré-gymnasiale sont admis sans examen.
- ② Les élèves promus de section générale, qui ont **obtenu 5 au moins** en branches éliminatoires et en moyenne générale, sont admis sans examen. Pour ceux qui ne parviennent pas à maintenir ces résultats en fin d'année de CO, un examen d'admission est prévu le **jeudi 8 juillet 2010**.
Les élèves de section générale et qui ont obtenu des moyennes inférieures à cinq se présentent aux examens du **samedi 20 mars 2010**, à 07h30 au Collège du Sud. L'examen porte sur les programmes de 3^e CO (section générale) en français, allemand et mathématiques. **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder à l'école de culture générale.
- ④ Les élèves provenant d'une **école privée** doivent se présenter à l'examen du **samedi 20 mars 2010**.
- ⑤ Les candidats qui ont fréquenté les classes d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription est fixé au **lundi 15 février 2010**.

Remarque : de nouvelles conditions d'admission sont à l'étude et entreront en vigueur dès l'année scolaire 2011-2012.

Durée des études

Il faut trois ans pour obtenir le certificat de culture générale.

Perspectives

L'ECG a pour but de donner à des jeunes, ayant terminé leur scolarité obligatoire, la possibilité d'accéder à des études ou des formations exigeant 10, 11 ou 12 degrés de scolarité préalables, 18 ou 19 ans révolus et une maturité suffisante.

Elle ouvre la voie à un large éventail de professions :

A. Option santé

Préparation aux professions :

- Soignantes : Infirmier/ère, sage-femme, ambulancier, puériculteur/trice ;
- Médico-thérapeutiques
diététicien/ne, ergothérapeute, hygiéniste dentaire, pédicure-podologue, physiothérapeute.
- Médico-techniques
laborant/ine médical/e, préparateur/trice en pharmacie, technicien/ne en radiologie médicale (TRM), technicien en salle d'opération (TSO).
- Du laboratoire et autres
laborant/ine en biologie, en chimie, assistant/e de médecin, en pharmacie, droguiste, esthéticien/ne, opticien/ne.

B. Option socio-éducative

Préparation aux professions :

- Enseignant/e primaire, éducateur/trice spécialisé/e, de la petite enfance, psychomotricien/ne, assistant/e social/e, maître/sse socioprofessionnel/le.

Déroulement des études

L'élève suit, selon ses aptitudes, ses vœux et les exigences futures, une, deux ou trois années d'enseignement à l'ECG. En début de première année, il choisit l'une des deux options possibles : option **santé** ou **socio-éducative**.

Un certificat de culture générale couronne la fin de la 3^e année.

Ce certificat n'est pas une fin en soi. Il facilite l'entrée dans des écoles où le niveau exigé des connaissances scientifiques et des qualités personnelles du candidat est élevé.

Les détenteurs d'un certificat ECG peuvent obtenir une maturité spécialisée qui leur permettra de se présenter dans une HES (haute école spécialisée) ou une HEP (haute école pédagogique). Cette formation d'une année est placée sous la responsabilité des Ecoles de Culture Générale.

Trois types de maturité spécialisée sont possibles :

- maturité spécialisée du domaine santé (MS-santé) ;
- maturité spécialisée du domaine social (MS-social) ;
- maturité spécialisée orientation pédagogie (MS-OP).

Grille horaire de l'ECG

		Domaine Santé					Domaine Socio-éducatif					
		1ère année	2e année	3e année	Total	%	1ère année	2e année	3e année	Total	%	
DISCIPLINES FONDAMENTALES												
Langues et communication							37					37%
Langue 1	Français	5	5	5	15		5	5	5	15		
Langue 2	Allemand	4	3	3	10		4	3	3	10		
Langue 3	Anglais	3	3	3	9		3	3	3	9		
Informatique	Informatique-Bureautique	1	2		3		1	2		3		
Mathématiques et sciences expérimentales							22					34%
Mathématiques	Mathématiques	4	3	3	10		4	3	3	10		
Sc. expérimentales :	Physique	2	2	2	6		2	2		4		
	Chimie	2	2	2	6		2	2		4		
	Biologie				0		2	2		4		
Sciences humaines							16					16%
Sc. humaines 1	Histoire	2	2	2	6		2	2	2	6		
	Géographie	2	2		4		2	2		4		
	Economie & droit				0				2	2		
Sc. humaines 2	Philosophie & éthique			2	2				2	2		
	Psychologie			2	2					0		
	Sociologie			2	2			2	2	4		
DISCIPLINES SPECIFIQUES							12					*
Domaine Santé	Biologie	2	2	2	6					0		
	Anatomie et Physiologie humaine	2	2	2	6					0		
Domaine Socio-éducatif	Psychologie				0		2	2		4		
	Pédagogie				0			2		2		
Arts et sport							11					11%
Arts	Musique et/ou Arts visuels		2		2		3		2	5		
	Histoire de l'art				0				1	1		
Sport	Education physique	3	3	3	9		3	3	3	9		
Travail personnel							1					1.0%
				1	1				1	1		
DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES							1					1.0%
Santé : cours santé ; socio : théâtre		1			1				1	1		
Total par degré		33	33	34	100	100%	33	33	34	100	100%	

* = s'ajoute au groupe des mathématiques et sciences expérimentales

**= s'ajoute au groupe des sciences humaines

Frais occasionnés par la fréquentation du Collège du Sud

Frais divers

Les parents supportent

- les frais d'écolage (cf. ci-dessous)
- les frais de matériel (manuels et petit matériel)
- les frais liés aux activités culturelles (Frs 80.-/an)
- les frais de déplacement
- les frais de repas de midi.

Les élèves ont la possibilité de prendre le repas de midi au restaurant du Collège du Sud pour le prix de Frs 8.-. Pour faciliter le paiement, des carnets de dix bons sont en vente au restaurant.

Frais d'écolage

Les frais d'écolage pour un élève dont les parents sont domiciliés dans le canton de Fribourg sont de Frs 260.--. Ces frais sont facturés en novembre de l'année en cours.

Pour les élèves dont les parents sont domiciliés dans un autre canton, les parents doivent demander l'autorisation au canton d'origine pour que leur enfant étudie dans le canton de Fribourg. Le Collège vous renseignera volontiers.

Bourse d'études

Les parents qui remplissent les conditions requises par le règlement peuvent demander une bourse d'études.

Le jour de la rentrée, chaque élève reçoit les informations nécessaires pour effectuer une demande.

Les familles qui bénéficient déjà d'une bourse n'ont plus de documents à envoyer ; cela se fait automatiquement par l'office des subsides.

Attestations de formation

Une attestation de formation est automatiquement délivrée - à chaque élève - le jour de la rentrée scolaire.

Aucune attestation de formation ne peut être délivrée avant l'entrée en classe de l'élève.

Examens d'admission

Dates importantes

Remise à la Direction du Collège du Sud des fiches d'inscription pour la rentrée scolaire 2010 :

Lundi 15 février 2010 Gymnase, Ecole de Commerce et Ecole de Culture Générale

Examen d'admission pour les candidats à l'Ecole de Commerce qui y seraient astreints (cf. p. 8 « Conditions d'admission à l'EC») :

Samedi 6 mars 2010, 07h30, au Collège du Sud.

Examen d'admission pour les candidats à l'Ecole de Culture Générale qui y seraient astreints (cf. p. 10 « Conditions d'admission à l'ECG») :

Samedi 20 mars 2010, 07h30, au Collège du Sud.

Examen d'admission pour les candidats au gymnase du Collège du Sud qui y seraient astreints (cf. p. 4 « Conditions d'admission au gymnase») :

Judi 8 juillet 2010, à Fribourg

Rentrée scolaire 2010-2011 : **lundi 30 août 2010**

Résultats

Examens d'admission pour l'Ecole de commerce (EC) et pour l'Ecole de culture générale (ECG) :

Les résultats d'examens sont envoyés dans les dix jours ouvrés.

Ces examens portent sur le français, l'allemand et les mathématiques, programme de 3^{ème} année générale du cycle d'orientation.

Pour les candidats provenant de la section générale, la réussite à l'examen d'admission dépend des résultats scolaires obtenus au semestre et des notes obtenues à l'examen (note d'examen + note au semestre = note obtenue divisée par deux = moyenne comptant pour le résultat).

Pour tous les autres candidats, seules les notes de l'examen d'admission sont prises en considération.

Examens d'admission pour le gymnase (écoles privées) :

Les résultats d'examens sont envoyés dans les dix jours ouvrés.

Ces examens portent sur le français, l'allemand et les mathématiques, programme de 3^{ème} année pré-gymnasiale du cycle d'orientation.

Seules les notes de l'examen sont prises en considération.

Divers

Echanges linguistiques pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année

Nous recommandons vivement à tout élève de faire au minimum un séjour linguistique au cours de ses études. Il existe donc, au Collège du Sud, un service « échanges et séjours linguistiques ».

Dès la rentrée scolaire, l'élève peut s'inscrire pour participer, durant l'année scolaire en cours, à un échange avec un(e) jeune germanophone ou anglophone. La durée de ces séjours est de deux fois deux semaines. Les coûts sont modiques, étant donné que l'étudiant séjourne et prend ses repas dans la famille d'accueil : les seuls frais se limitent au trajet et à l'argent de poche. Il va sans dire que l'étudiant partenaire séjournera dans la famille de son partenaire francophone.

Nous avons un partenariat avec différents collèges d'Allemagne du Sud et de Suisse alémanique.

Il existe également d'autres programmes de séjours et d'échanges linguistiques, d'une durée de deux, huit ou onze semaines, n'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de notre professeur responsable des échanges, Monsieur Michel Grandjean : grandjeanmi@edufr.ch.

Une information plus détaillée est distribuée à la rentrée, courant septembre.

Cafétéria du Collège

Une vaste palette de choix culinaires, comme un menu du jour varié, des salades, des escalopes panées, des nuggets, un menu végétarien (sur commande), un buffet de pâtes avec ses diverses sauces à choix ou encore bien d'autres bonnes choses vous sont quotidiennement proposées. Le repas du jour est offert, pour l'instant, au prix de Frs 8.-, que vous réglez le jour même à la caisse. Afin de vous faire gagner du temps, vous pouvez acheter des carnets de 10 bons repas.

L'établissement a été certifié par le label « Fourchette Verte », gage de qualité et de cuisine saine et équilibrée. Ce label correspond aux normes actuelles de garantie alimentaire dans un espace non fumeur, en collaboration avec l'Association Fribourgeoise de la Croix-Rouge et le Centre d'éducation à la Santé.

Médiation

L'équipe de la médiation se tient en permanence à disposition. Pour les rencontrer ou simplement prendre contact, plusieurs moyens sont possibles : une boîte aux lettres « Médiation » se trouve au premier étage, un numéro de téléphone, le 026 305 98 63 (répondeur) ou un contact par mail. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site web : www.collegedusud.ch, ⇒ « Services et info » ⇒ « Médiation ».

Bibliothèque

Les services de la bibliothèque sont réservés aux membres du corps enseignant du Collège et du Cycle d'orientation, ainsi qu'aux élèves du Collège (Gymnase, Ecole de commerce, Ecole de culture générale) et du CO.

La bibliothèque compte environ 35'000 documents, répartis dans les domaines les plus variés. Elle doit en effet répondre aux attentes des enseignants mais aussi des jeunes de 12 à 19 ans. La bibliothèque fournit des ouvrages utiles aux élèves et aux professeurs dans leur travail ; l'accent est mis sur les ouvrages de référence, les documentaires, les critiques d'oeuvres littéraires. Les domaines suivants sont également bien représentés : pédagogie, enseignement, psychologie, littérature française et romande, art.

Site web du Collège

Le collège possède son site, mis à jour très régulièrement. Nous vous laissons le plaisir de le découvrir, à l'adresse www.collegedusud.ch.

Depuis la page d'accueil, il vous suffit de suivre le lien « Accédez au **Mémento** » pour vous tenir régulièrement informés des spectacles, manifestations, ou encore des dates de vacances.